**FORMULAIRE DE SIGNALEMENT D’UNE ALERTE[[1]](#footnote-1)**

1. Identité de l’auteur du signalement de l’alerte

Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ligne directe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ]  Collaborateur interne – Fonctions : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[ ]  Collaborateur externe – Missions et organisme/société d’appartenance : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Identité du destinataire du signalement

[ ]  Le Référent Alerte (destinataire recommandé)

[ ]  Votre supérieur hiérarchique

[ ]  Le président de l’Institut

1. Nature de l’alerte en application de la définition légale[[2]](#footnote-2)

[ ]  Un crime ou un délit

[ ]  Une violation grave et manifeste :

[ ]  d’un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France

[ ]  d’un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement

[ ]  de la loi ou du règlement

[ ]  Une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général

1. Identité de(s) la personne(s) mise(s) en cause dans le cadre du signalement

*A compléter pour chaque personne mise en cause*

Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fonctions : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ligne directe : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Description des faits

La description doit notamment contenir les éléments suivants :

* date, lieu et nature de l’évènement à l’origine du signalement ; si selon vous cet évènement constitue une menace directe pour des personnes et/ou des milieux (contamination de l’air, des eaux, des sols) ; le cas échéant démarches entreprises par vous-même avant le signalement ; nature des effets indésirables observés ou redoutés ;
* manière dont vous avez pris connaissance des faits que vous considérez comme constituant une alerte ;
* éventuels éléments de preuve.
1. Déclarations

**MERCI DE COCHER CHAQUE CASE APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DECLARATION CORRESPONDANTE :**

[ ]  Je déclare avoir pris connaissance de la procédure de recueil de signalement d’alerte de l’Institut national du cancer ainsi que des conditions de recevabilité édictées par la loi, à savoir agir de façon désintéressée, être de bonne foi et avoir eu personnellement connaissance des faits.

[ ]  J’ai pris connaissance que tout signalement abusif peut faire l’objet d’une plainte pour diffamation contre moi-même, le montant de l’amende civile pouvant être prononcée dans les conditions prévues aux articles 177-2 et 212-2 du code de procédure pénale étant porté à 30 000 €

[ ]  J’ai pris connaissance des informations relatives au traitement de mes données personnelles[[3]](#footnote-3)  de la procédure relative au recueil des signalements et de la note d’Information.

[ ]  J’ai bien noté qu’en l’absence de diligence à vérifier la recevabilité du signalement, dans un délai de **20 jours ouvrés** à compter de la réception effective de mon signalement par le Référent Alerte de l’Institut national du cancer, je peux adresser mon signalement à l’autorité judiciaire, à l’autorité administrative ou aux ordres professionnels. En dernier ressort, à défaut de traitement par ces derniers, dans un délai de trois mois, le signalement peut être rendu public.

1. Identité du Référent Alerte de l’Institut national du cancer

|  |
| --- |
| **Merci de remettre ce formulaire dûment signé à** :Laurence LOUPIACResponsable du service juridique - Bureau 3-200 - +33 (01) 41 10 70 41Par courrier électronique à l’adresse suivante referent-alerte@institutcancer.fr ou remise en propre (mode de remise conseillé pour les collaborateurs internes) |

Conformément à la loi n°2016-1691 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, le Référent Alerte ne pourra dévoiler votre identité qu’avec votre consentement, sauf à l’autorité judiciaire si l’alerte est fondée, sous peine de deux ans d’emprisonnement et de 30 000 euros d’amende.

1. Modalité de transmission du formulaire

[ ]  Remise en main propre (mode de remise conseillé pour les collaborateurs internes)

[ ]  Remise par courrier électronique

**DATE** :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |
| --- |
| **Signature de l’auteur du signalement** |

1. En application de la loi n°2016-1691 en date du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique et de son décret d’application n° 2017-564 [↑](#footnote-ref-1)
2. **Article 6 de la loi ci-dessus**: Un lanceur d’alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit, une violation grave et manifeste d’un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d’un acte unilatéral d’une organisation internationale pris sur le fondement d’un tel engagement, de la loi ou du règlement, ou une menace ou un préjudice graves pour l’intérêt général, dont elle a eu personnellement connaissance.

Les faits, informations ou documents, quel que soit leur forme ou leur support, couverts par le secret de la défense nationale, le secret médical ou le secret des relations entre un avocat et son client sont exclus du régime de l’alerte défini par le présent chapitre.  [↑](#footnote-ref-2)
3. **Information relative au traitement de vos données personnelles et de vos droits**: Afin de traiter votre signalement d’une alerte, le référent alerte de l’Institut national du cancer a besoin de recueillir des données relatives à votre identité et votre vie professionnelle. Sur la base de votre consentement, le référent alerte sera le responsable du traitement de ces données et il les conservera pendant la durée nécessaire à l’examen du signalement et, le cas échéant, jusqu’au terme des suites données à celui-ci. Conformément au Règlement Général sur la protection des données 2016/679 et à la loi informatique et libertés n°78-17 modifiée, vous disposez durant la durée du traitement d’un droit de retrait de votre consentement, d’un droit d’accès, de rectification, d’effacement et à la portabilité de vos données ainsi que d’un droit à la limitation de leur traitement. Pour les exercer, veuillez adresser votre requête par mail à l’adresse suivante : referent-alerte@institutcancer.fr. Vous trouverez les coordonnées de l’Institut, de son représentant et de son délégué à la protection des données sur [e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr/). Vous disposez par ailleurs du droit d’introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l’informatique et des libertés (CNIL). [↑](#footnote-ref-3)